

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2009

*Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.
Etaient présents : Mr Jean-Luc DURRIS, Mr Serge TAMAIN, Mr Hervé CASTAINGS, Mr Jérôme BRUEL, Mr Eric BOYER, Mme Françoise GIROUX, Mr Gérard BRUEL, Mr Patrice GEIGER, Mr Jean-François BAZZARA, Mme Virginie BONNET, Mme Laurence COUBLE, Mr Olivier SOUZY, Mr Arnaud MIGNARD.*

Absents : Mme Solange DUTOUR.

Procurations : Mme Solange DUTOUR à Mr Olivier SOUZY.

BÂTIMENTS

- **Extension maternelle RPI Nervieux-Mizérieux :**

Les travaux sont arrêtés depuis 1 mois et demi en raison d'un problème sur la dalle réalisée par une entreprise. De nombreuses relances ont été faites auprès de l'architecte afin de lui demander la reprise des travaux qui peuvent être réalisés sur le bâtiment déjà existant (crépis, carrelages, sanitaires...) et une réunion de chantier a été fixée au 28/05/2009 dans ce but. Il a également été demandé à l'entreprise responsable de malfaçon de refaire les travaux.

- **Chauffage pour l'Eglise :**

La commission bâtiments a reçu 2 entreprises dans le cadre du changement du chauffage de l'église et chacune a proposé un système totalement différent (chauffage par air tempéré et chauffage gaz).

Il est également évoqué la possibilité de faire appel à une société pour la réalisation d'un audit thermique pour un coût de 1.100 € HT afin de connaître la meilleure solution thermique à mettre en place.

Ce dossier sera revu lors d'une prochaine réunion.

- **Chauffage pour l'Ecole :**

La commission bâtiments a reçu 2 organismes pour la réalisation d'un audit thermique pour un éventuel changement du chauffage du RPI Nervieux/Mizérieux afin de pouvoir faire des économies de chauffage. Il sera également demandé à un autre organisme d'adresser un devis pour la même prestation.

Ce dossier sera revu lors d'une prochaine réunion.

- **Travaux divers à l'école :**

Des vitres sont à changer ainsi que la barre anti-panique au sein du RPI Nervieux/Mizérieux, la commission bâtiments a demandé des devis et fera réaliser prochainement les travaux de réfection demandés.

VOIRIE / ASSAINISSEMENT

- **Travaux de goudronnage :**

Suite à une réunion à la Communauté de Communes de Balbigny le 23/04/2009, il a été prévu que les travaux de goudronnage aient lieu à partir de la mi Juin 2009 sur les chemins suivants : Chemin des Gouttes, Riou, Allée des Rossignols (bi-couche).

- **Broyeur d'accôtés :**

La commission voirie a sélectionné un broyeur de marque Kuhn à acheter auprès des Ets J.L. LHOSPITAL afin d'améliorer le fauchage des bas-côtés des chemins communaux.

- **Ponceaux situés sur la Commune :**
La mairie a reçu de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture un rapport concernant les ponceaux situés sur notre Commune, des travaux d'entretien (essentiellement désensablage et rejointement) sont à réaliser et la commission voirie sera chargée de l'exécution de ces travaux.
- **Contrôle du suivi des bouches à incendie :**
Les bouches à incendie de la Commune seront vérifiées par les pompiers (SDIS) le 27/05/2009 ; compte tenu de ces contrôles, cela pourrait entraîner des perturbations sur le réseau (eau sale).
- **ASA des Chambons :**
Un courrier leur sera prochainement adressé pour les informer des nombreuses fuites dans le réseau.
- **Rapport d'assainissement pour l'année 2008 :**
Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal le rapport d'assainissement pour l'année 2008 (assainissement collectif et assainissement individuel) qui liste les différentes actions menées en 2008 (principalement, mise en séparatif du réseau eaux usées – eaux pluviales du secteur Le Poteau, réhabilitation de 3 regards d'assainissement à Grénieux et création d'un déversoir d'orage à la Lagune de Grénieux, remplacement de l'armoire électrique à la STEP de Nervieux suite aux inondations de Novembre 2008 et divers travaux de rénovation des conduites au sein de la STEP) et des projets de travaux pour 2009 (principalement, mini extension du réseau d'assainissement collectif au Coin et à La Plate pour le raccordement de nouvelles constructions, étude de faisabilité de la STEP, amélioration de la gestion des effluents et pose d'une plantation de roseaux pour filtrage des matières et limiter les odeurs, reprise de divers effondrements de réseaux dans le bourg suite au vieillissement des conduites et l'intensité du trafic routier). Après en avoir délibéré, le rapport est adopté à l'unanimité. Ce rapport sera ensuite adressé à la D.D.A.S.S.

PERSONNEL COMMUNAL

- **Plan de formation pour les agents communaux :**
Conformément aux prescriptions de la loi du 19/02/2007, la Collectivité de Nervieux doit proposer à ses agents un plan de formation pluri-annuel ou annuel mais aussi identifier les actions mobilisables par les agents dans le cadre de leur Droit Individuel à la Formation. Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le plan pluri-annuel (2009-2011) retenu par le Comité technique paritaire de la Loire qui recense l'ensemble des besoins collectifs et individuels de formation et répondant à 3 orientations stratégiques :
 - garantir la qualité du service public,
 - rendre l'agent responsable des missions qui lui sont confiées et acteur de son parcours professionnel,
 - développer une culture de sécurité active dans l'exercice des missions.
 Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le plan pluri-annuel proposé par le Centre de Gestion de la Loire.
- **Emplois d'été :**
Mrs Maxime GIROUX et Florian BRENIER ont été retenus pour les travaux d'été.
- **Agence Postale Communale :**
Mme Caroline BALLART, demeurant à Nervieux, réalisera le remplacement de Mme Caroline BERSON durant la durée de son congé maternité.
- **Cantine communale :**
La Commission Cantine a aménagé les horaires de 2 personnes affectées à l'école afin de venir en renfort à la Cantine pendant le service du repas afin de s'occuper des plus jeunes enfants.
- **Recrutements pour l'école :**
La Commission Ecole s'occupera de ce dossier en Septembre 2009.

FESTIVITES

- **Foire** : La 493^{ème} foire de Grénieux se déroulera le mercredi 20 mai 2009 sous la houlette du Comité des Fêtes. Afin d'améliorer la connaissance de cet évènement, plusieurs messages ont été envoyés aux communes riveraines du Rhône et à toutes les communes de la Loire. Par ailleurs, les associations du village ont été sollicitées pour diffuser l'information.
- **Fête de la musique** : Elle aura lieu le dimanche 21 Juin 2009 à part de 11h00 dans la cour du RPI Nervieux/Mizérieux. L'harmonie municipale de St Just la Pendue sera présente pour un concert et les personnes désirant se produire pendant cette fête sont invitées à se faire connaître en Mairie.
Il sera également proposé à la bibliothèque une exposition sur les 50 ans de la chanson française (1959 – 2009) ; un appel est lancé aux personnes possédant des disques, mange-disques, vêtements... Se faire connaître en mairie.
Un barbecue clôturera cette manifestation.
- **Accueil des nouveaux arrivants** : Une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, et des enfants nés en 2008/2009, se tiendra le dimanche 21 Juin 2009 à 10h00 dans la cour de l'école, avant la fête de la musique. Tous les nouveaux arrivants seront les bienvenus en présence des associations et des élus.
- **Fête de l'école** : Elle aura lieu le samedi 20 juin 2009.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BALBIGNY

- **Adhésion de la Communauté de Communes de Balbigny au Syndicat Mixte du SCOT Loire Centre et approbation des statuts** :
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition d'adhésion de la Communauté de Communes de Balbigny (Coby) au SCOT Loire Centre réunissant les communautés de communes de Collines du Matin, Montagnes du Haut Forez, Vals d'Aix et d'Isable, Pays entre Loire et Rhône, Feurs en Forez, Pays d'Astrée et Balbigny afin de réaliser des études préalables, d'élaborer, de réviser et suivre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de nos différents secteurs géographiques et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette adhésion. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Communauté de Communes de Balbigny au SCOT Loire Centre et approuve les statuts du Syndicat Mixte (14 voix pour, 1 voix contre).
- **Adhésion de la Communauté de Communes de Balbigny au syndicat mixte des ZAIN A89 Loire Centre et approbation des statuts** :
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de la Communauté de Communes de Balbigny d'adhérer au Syndicat Mixte des ZAIN A89 Loire Centre et d'approuver les statuts correspondants. En effet, en raison de l'arrivée de l'A89, la Communauté de Communes de Balbigny a mis en place un Contrat Territorial de Développement (CTD A89) et propose que le Syndicat Mixte des ZAIN A89 Loire Centre soit créé pour la conduite des études d'aménagement, l'aménagement, la commercialisation, la gestion et le développement de la ZAIN (Zone d'Activités d'Intérêt National) comprenant les zones d'activités de Balbigny (à proximité du futur nœud autoroutier A72/A89/RN82) et de la Font de l'Or (sur les communes de Cleppé et de Poncins). Ce syndicat mixte réunirait les partenaires suivants : Conseil Général de la Loire et les Communautés de Communes de Feurs en Forez, Balbigny, du Pays entre Loire et Rhône, des Collines du Matin et des Vals d'Aix et d'Isable.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal d'approuver cette adhésion ainsi que statuts correspondants (10 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention).

COMPTE RENDU DE REUNIONS

- **Communauté de Communes de Balbigny :**
Une formation sur l'usage des produits phytosanitaires (2 journées) a été suivie par un employé communal et de nouvelles méthodes de travail sont à l'étude en vue de réduire la consommation des produits chimiques et favoriser le développement durable.
- **SAFER :**
Lors d'une réunion entre la SAFER, les agriculteurs et différents organismes, le 12 mai 2009, l'achat de parcelles appartenant à la Ville de Paris par notre Commune a été évoqué afin de permettre la réalisation de différents projets :
 - piste cyclable entre Nervieux et Balbigny,
 - parking à proximité de la foire.A priori, il n'y a pas eu d'objection et les modalités d'achat seront fixées ultérieurement.
- **Union des Maires des Communes Rurales de la Loire :**
Mr le Maire a participé à la réunion de l'Union des Maires des Communes Rurales de la Loire à St Germain Laval le 11/05/2009 au cours de laquelle ont été, entre autres, évoquées les risques juridiques des communes, le problème de la raréfaction des médecins en milieu rural ainsi que l'usage des églises comme espace culturel.
- **Formation de l'Association des Maires de France :**
 - Participation à une réunion sur l'action sociale de la commune (07/05/2009),
 - Participation à une réunion sur le contrôle des équipements sportifs (14/05/2009).
- **Syndicat de la Bombarde :**
Compte rendu de la réunion du 24/03/2009.
- **Barrage de Villerest :**
Participation à une réunion le 10/04/2009. Les déchets concernant la crue de novembre 2008 s'élèvent à 950 tonnes soit 2 fois plus qu'un 2003.
- **SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) :**
Des économies d'énergies sont à prévoir dans prochaines années afin de réduire les consommations. La commission responsable s'occupe du dossier.
- **Plan de prévention du risque inondation :**
Une étude est actuellement en cours concernant le changement de la côte d'inondabilité qui devrait être après approbation par les services de l'Etat. Cette évolution impactera le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

DIVERS

- **Elections européennes**
Elles se dérouleront le 07 Juin 2009 ; bureau de vote ouvert de 8h00 à 18h00.
- **Dossier crèche :**
Une réunion de travail entre élus sera prochainement fixée pour étudier ce dossier.
- **Legs de Mme Jacquin à la Commune de Nervieux :**
France Domaines ayant estimé les bâtiments, le dossier est entre les mains du notaire pour finaliser le legs.
- **Maison d'accueil Les Thuyas :**
Un courrier a été reçu en Mairie concernant l'ouverture de cette maison d'accueil à Mizérieux.
- **Carnaval du Sou des Ecoles :**
Un courrier de remerciements pour la prise en charge de fanfare a été reçu en Mairie.

- **Requête au Tribunal Administratif de SEMI contre la Commune de Nervieux :**
La Mairie a adressé un courrier au Tribunal Administratif de Lyon pour indiquer qu'elle renonçait à constituer avocat et laissait le soin au tribunal de trancher dans cette affaire (seul le dépôt d'une nouvelle demande d'aménagement permettrait de lever les incohérences évoquées).
- **Réception d'un courrier concernant une contestation sur un projet d'urbanisme :**
Mr le Maire évoque le courrier reçu concernant un problème d'urbanisme.
- **S.E.E.D.R. :**
Mr le Maire évoque le courrier du SEEDR concernant le site de St Priest la Roche et les incohérences du lieu d'implantation du centre de traitement comparativement à la solution actuelle de Mably, proche du principal lieu de production des déchets ménagers de la ville de Roanne.
- **Recensement de la population :**
Il aura lieu en Janvier – Février 2010.
- **Abribus de Grénieux :**
Il a été changé en raison du changement de prestataire par le Conseil Général de la Loire.
- **SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) :**
Ce syndicat lance une nouvelle consultation pour le groupement d'achat d'électricité, le marché actuel prenant fin le 31 /12/2009.
- **Mr PEYRESATTRE - Boucher :**
Mr le Maire l'a rencontré pour une demande de branchement électrique en raison du changement de son camion qui est plus grand. Une solution est à l'étude.
- **Fleurissement :**
La commission fleurissement et les employés communaux commenceront les plantations le 26/05/2009.

***La prochaine réunion publique du Conseil Municipal aura lieu le vendredi
26 Juin 2009 à 19h30 en Mairie.***